

**DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE  
COMMUNE DE SCIONZIER**

**REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE  
ARRÊTÉ N°AMV2024\_122**

**Objet : Arrêté de circulation et permission de stationnement**

Le Maire de Scionzier,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2211-1, L.2212-2, L.2212-5, L.2213-1, L.2213-6,

VU le Code de la Route

Vu la demande présentée par l'entreprise U.K TP en date du 16 juillet 2024.

CONSIDERANT qu'il y a lieu de réglementer la circulation durant les travaux de branchement réseau EU + Eau Potable,  
Rue des Acacias.

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1** : En raison de ces travaux, la Rue des Acacias sera fermée à la circulation et une déviation mise en place par la Rue du 8 Mai 1945 du **Lundi 29 Juillet 2024 au Mardi 30 Juillet 2024**.

**ARTICLE 2** : La signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise.

**ARTICLE 3** : L'accès des véhicules de sécurité et des riverains devra être maintenu en permanence.

**ARTICLE 4** : Monsieur le Directeur Général des services est chargé de l'application du présent arrêté dont ampliation sera adressée aux services de Gendarmerie, Pompiers, Police Municipale, et à Monsieur le directeur des Services Techniques Municipaux.

Le Maire de Scionzier certifie que le présent arrêté a été affiché et publié sur le site internet de la Mairie de Scionzier.

A Scionzier, le 16/07/2024

Pour extrait conforme au  
Registre des arrêtés  
Scionzier, le  
Le Maire,



Le Maire,  
**Sandro PÉPIN**

